

CONFERENCE

du CENTRE DE DROIT PENAL ET DE CRIMINOLOGIE :

« LA JUSTICE 3.0 : LA JUSTICE AUGMENTEE,

UN FUTUR SANS JUGE ? »

Vendredi 28 avril 2017

16h à 18h

Université Paris Nanterre

200 avenue de la République

92000 Nanterre

Salle 352, bât F (droit)

Avec

Thomas CASSUTO

Docteur en Droit, Conseiller à la Cour d'appel de Lyon

Jacques LEVY-VEHEL

Co-fondateur de la société Case Law Analytics

Directeur de recherches à l'INRIA

avec un exemple de fonctionnement d'un outil de quantification du risque juridique

et

David PERE

Avocat, Cabinet VEIL JOURDE

La conférence sera suivie d'un cocktail